

Plessis connut la famille Vallières et l'enfant, alors âgé d'une dizaine d'années. Il engagea le père à venir s'établir à Québec afin d'assurer l'avenir de son fils, lui promettant sa haute protection.

M. Bourg, fixé maintenant à Tracadie et aidé dans son ministère apostolique par de nouveaux missionnaires, ne fit plus de longues missions, si ce n'est en Gaspésie et chez les sauvages de Restigouche.

Il établit sa famille à Tracadie.

D'après le savant chercheur acadien M. P. P. Gaudet, Michel Bourg, père du missionnaire, avait convolé en secondes noces avec Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, père de l'abbé Jean Bro, dont nous avons parlé plus haut.

Transporté en France avec sa famille lors de la déportation, il figure dans le *Rolle des habitants tant du Canada, de l'Isle Royale que de l'Acadie*, provenant des prisons d'Angleterre, auquel (Michel Bourg) le Roi a accordé une pension à raison de dix sols par jour à compter du jour de son arrivée à Saint-Malo, au printemps 1763, étant âgé de 46 ans, avec son épouse Brigitte Martin, âgé de 48 ans.

Il faut croire que la mère de l'abbé Bourg, Anne Hébert, serait morte en Angleterre ou durant la traversée, et que Michel Bourg aurait convolé en secondes noces en ce pays avec la veuve de Séraphin Bro.

M. Gaudet affirme aussi que Michel Bourg mourut chez son fils, l'abbé Bourg, à Tracadie. Il est difficile de vérifier cette assertion, vu que l'abbé Bourg n'a laissé aucun acte de sépulture dans toutes ses missions, ce qui paraît étrange quant on sait qu'il avait un soin scrupuleux d'inscrire tous les actes de baptême et de mariage dans ses registres, conservés soigneusement dans les archives de l'Eglise de Carleton.

Quoiqu'il en soit, la veuve de Michel Bourg, décéda le 3 avril 1779 à Saint-Jacques de l'Achigan, au presbytère de